A.B.R.I.

Amis des **B**alades et **R**andonnées **I**sariennes Clermont, le 27 Juin 2017

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2017

Après la demande d'A.G.E. signée par 22 adhérents datée du 1er juin 2017, suivie de la convocation datée du 9 Juin les membres à jour de leur cotisation se sont réunis à la salle municipale de Cambronne les Clermont le 27 juin 2017 à 11 heures pour élire le nouveau Conseil d'Administration, conformément à l'article 12 des statuts.
L'Ordre du jour est le suivant :

Renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau pour les motifs exposés dans la lettre du 1er juin 2017 à savoir :

- Carence au niveau du bureau (art.9 il doit être constitué de 4 membres)
- Non élection de ses membres au scrutin secret (art.11)
- Dépassement de la durée du mandat de son président sans qu'aucune élection ne lui en donne la légitimité

Face :

- aux refus répétés du Président de répondre à nos courriers et à nos différentes demandes
- au refus d'organiser une AG conforme aux statuts comme demandé dans notre lettre du 6/12/2016 signée par 25 membres sur 40
- à son refus de la lettre signée par la majorité des membres envoyée en recommandé avec accusé de réception le 01/6/2017 lui demandant d'organiser une AGE
- aux courriers diffamatoires et mensongers qu'il adresse à tous les membres en réponse à nos demandes

les adhérents de l'Association l'ABRI se sont réunis pour élire un nouveau Conseil d'Administration.

Une feuille de présence a été établie, celle-ci est émargée par chaque membre entrant en séance, tant en leur nom propre qu'en tant que mandataire éventuel.

Sont présents :

Mmes : Yolande BOLLE – Claudine FIDANZA – Jocelyne GARRIDO – Annie GOUDAL – Marie-Claire LAMBERT – Gisèle LEBAS – Francine LEVASSEUR – Anne-Luce MEYER – Chantal PORQUIER – Viviane SOYER.

MM. : Elie CONTOPANOS – Patrick HARNAIS – Michel LANCEL -Jean-Marie LEBAS – Jean-Paul LESUEUR.-

Ont donné procuration :

Mmes : Catherine BERGOT – Viviane DELOUIS – Chantal GRAVIER – Danielle LALOUETTE - Nelly LEFEVRE – Maryse MENNESSIER – Véronique RENDU – Yolande RICHARD – Michèle ROBERT – Anne-Marie TOURBET.

M. Jacques DEHOVE.

Sont absents :

Mmes : Réjane DAMY – Gisèle – DISSAUX – Arlette JEAN – Christiane MARKARIAN - Martine MILLIEZ - Claude PARTIKA – Gisèle RENDU – Nelly SEGERS – Michèle THOMASSIN

MM. : Francis CANDELLIER – Gérard FONTAINE – Jean-Claude NEVEUX -Lionel RENDU – Jean-Claude RICHARD – Robert THOMASSIN – Paul TUAUDEN.

Au total :
Adhérents présents : 15
Adhérents représentés : 11
soit 26 adhérents sur 42 ayant cotisé. Aucun autre nouveau membre n'est connu à ce jour.

Le quorum étant atteint l'élection peut commencer.

Sont nommées à l'unanimité :

- Président de séance : Claudine FIDANZA
- Secrétaire de séance : Marie Claire LAMBERT

Après appel à l'Assemblée, conformément à l'article 9 des statuts de l'association, 8 membres se sont présentés, il s'agit par ordre alphabétique de :

FIDANZA Claudine – GARRIDO Jocelyne- HARNAY Patrick – LAMBERT Marie-Claire – LESUEUR Jean-Paul – LEVASSEUR Francine – MENNESSIER Maryse – PORQUIER Chantal.

Le vote est réalisé par scrutin secret. Après dépouillement par un membre de l'Assemblée, les résultats sont proclamés :

Ont obtenu :

Liste complète : 25 Abstention : 0
Bulletin blanc : 1 Bulletin nul : 0

A l'issue de ce vote, les membres du C.A. se sont réunis et ont désigné, à l'unanimité, comme membres du bureau :

Présidente : **Claudine FIDANZA**
Vice-Président : **Jean Paul LESUEUR**
Secrétaire : **Marie-Claire LAMBERT**
Trésorière : **Chantal PORQUIER**

Les membres du bureau se chargeront de demander à MM. Francis CANDELLIER, Gérard FONTAINE et Mme Nelly SEGERS qui sont à ce jour relevés de leur fonction, tous les documents administratifs et comptables qui sont en leur possession.

Les instances administratives et bancaires seront informées dans les plus brefs délais.

La séance est levée à 12 h 40.

La Présidente La Secrétaire